

# TERROIR DE COM'

SEPTEMBRE 2022



LE MAGAZINE - N°3

Terrair de Caux  
Communauté de Communes

## L'EAU C'EST LA VIE !

DOSSIER - L'EAU/L'ASSAINISSEMENT

### ACTUS

Concert gratuit à Quiberville : succès incontesté !

### ENQUETE

Petites Villes de demain : l'avis des habitants.

### PRATIQUE

Que faire de vos médicaments non utilisés ?

# UN NOUVEAU SITE INTERNET BIENTÔT EN LIGNE !



Le temps passe vite et notre site internet a déjà 5 ans !

Nous avons donc fait appel à la Société RACCOURCI pour vous proposer une nouvelle interface, plus simple à utiliser et toujours plus attrayante.

D'ici quelques semaines, vous pourrez naviguer, surfer et vous approprier ce site qui sera avant tout LE VÔTRE !

En attendant, toutes les informations sont à retrouver sur notre site actuel : [www.terroirdecaux.fr](http://www.terroirdecaux.fr) notamment, les programmes de rentrée pour les MERCREDIS DÉCOUVERTES, les séances de ÇA S'AGITE, l'organisation du LUDISPORTS et les prochaines activités du RPE (Relais Petite Enfance).

## N'HÉSITÉZ PAS À NOUS SUIVRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



Communauté de Communes Terroir de Caux  
11 route de Dieppe 76730 Bacqueville en Caux  
02.35.85.46.69 / [contact@terroirdecaux.net](mailto:contact@terroirdecaux.net)  
[www.terroirdecaux.fr](http://www.terroirdecaux.fr)

Du lundi au jeudi 9h-12h30/14h-17h30 et le vendredi 9h-12h30



## ACTUS

P 4-5

Apéro des entrepreneurs  
Acquisition d'un minibus  
Concert gratuit Keen'V  
Travaux Sainte-Foy  
Convention avec le Conseil Départemental



## DOSSIER

P 6-11

L'eau c'est la vie !

Une équipe/des missions  
Assainissement : la basse vallée de la Saône  
Une station d'épuration, c'est quoi?  
Dans les toilettes...  
Adduction d'eau potable..



## TERRITOIRE

P 12-15

Le Plan Alimentaire Territorial  
Petites Villes de Demain



## GENS D'ICI

P 16-21

Rencontres avec des secrétaires de mairie  
Zoom sur abc mécanique



## INFOS PRATIQUES

P 22-27

Réunion Cap Retraite  
Débat Public EPR Penly  
La redevance ordures ménagères  
Tri et recyclage



## SORTIR

P 28-31

Le Trail du 19 novembre 2022  
Le théâtre d'automne  
Nos programmes touristiques



## BD - LA FAMILLE COQUELICAUX P 32



**Le mot  
d'Olivier  
Bureaux**

Concert Keen'V 2 juillet 2022

Président de  
Terroir de  
Caux

## C'EST LA RENTRÉE !

Madame, Monsieur,

Pour beaucoup d'entre nous les valises sont rangées, c'est officiel : c'est la rentrée !

À Terroir de Caux, vos élus, les équipes et moi-même sommes prêts pour travailler dans l'intérêt général et pour vous accompagner dans votre quotidien.

Bien avant la Communauté de Communes, votre Mairie est le premier maillon de la République et à ce titre, nous avons souhaité mettre en lumière le métier de secrétaire de mairie, encore mal connu. Nous avons recueilli les témoignages de plusieurs d'entre eux (et oui, certains hommes exercent la profession) qui, nous l'espérons, vous permettront de les découvrir et peut-être, de susciter des vocations...

Cet été 2022 a été particulièrement marqué par la canicule et les incendies. La Normandie n'échappe malheureusement pas au dérèglement climatique général et plus globalement à l'actuelle problématique environnementale.

Parce que << l'eau, c'est la vie >> nous avons jugé intéressant de vous parler de notre propre gestion de l'eau et l'assainissement.

En recherche constante d'une amélioration de notre cadre de vie, je vous invite aussi à prendre connaissance des résultats de notre enquête pour le développement de nos Petites Villes de Demain ainsi que des modalités d'actions qui ont été retenues pour le Plan Alimentaire Territorial.

Vous le voyez, notre tâche est constamment alimentée, non seulement par les projets en cours qu'il nous faut suivre pas à pas (le chantier de la Maison de Santé et du lotissement de Bacqueville-en-Caux, celui du complexe aquatique de Val-de-Saône ou encore de la salle de raquettes à Sainte-Foy, la construction de la nouvelle station d'épuration à Longueil...) mais aussi par de nouveaux objectifs environnementaux et (ou) structurels (Pôle de Santé et Antenne France Service à Luneray par exemple).

À toutes et à tous, je souhaite bon courage pour cette rentrée et bonne lecture de cette troisième édition de Terroir de Com'.

*Bien à tous,*





## APERO DES ENTREPRENEURS



Jeudi 02 Juin dernier, se déroulait dans les locaux de l'Atelier Michel Taillis Création (sur la Zone d'Activités de Tôtes) l'Apéro des Entrepreneurs du Terroir de Caux.

Cet évènement, coorganisé par la CCTC et la CCI Rouen Métropole, fut l'occasion pour les différents acteurs économiques de notre territoire de se rencontrer dans un cadre détendu et convivial.

Ce fut un moment d'échanges entre les chefs d'entreprise présents qui ont pu générer du business pour certains et une meilleure connaissance et mise en relation des acteurs économiques du territoire pour d'autres.



## ACQUISITION D'UN MINIBUS



Terroir de Caux a fait l'acquisition d'un véhicule 9 places grâce au sponsoring de 14 entreprises du territoire. Cette initiative a pu se faire via l'agence Infocom. La mise en service s'est faite le 30 juin en présence de quelques élus, dont le Président Olivier Bureaux et des représentants de certaines des entreprises concernées. Il sera essentiellement utilisé par le service animation pour les transports d'enfants lors des sessions d'accueils de loisirs, mais aussi par le service social pour les personnes âgées en résidence à la Marpa de Torcy-le-Grand.



## CONCERT KEEN V

Le 2 juillet à Quiberville-sur-Mer, le chanteur Keen ' V a rassemblé près de 10 000 personnes pour un concert gratuit organisé par la Communauté de Communes. La première partie était assurée par un jeune artiste du territoire : Ouil ! Un véritable succès pour cette programmation populaire qui s'est ensuite terminée par un super feu d'artifice.



Photo : Bertrand Delporte



## POURSUITE DES TRAVAUX POUR LA SALLE DE RAQUETTES DE SAINTE-FOY



Après l'installation de la structure métallique, coulage de la dalle béton



Signature d'une convention entre Terroir de Caux et le Conseil Départemental de la Seine-Maritime

## RENOUVELLEMENT DE CONVENTION AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Lors de l'Apéro des Entrepreneurs, la Communauté de Communes Terroir de Caux et le Conseil Départemental de la Seine-Maritime ont signé la convention de renouvellement de la délégation de compétence d'octroi d'aide en matière d'investissements immobiliers des entreprises **jusqu'en 2026**.

Cette aide prendra la forme d'une subvention de 12,5%, plafonnée à 80 000 € (75 000 € sur la précédente convention) pour des dépenses comprises entre 100 000 et 600 000 € HT et une subvention de 5% pour les dépenses comprises entre 10 000 et 100 000 €.

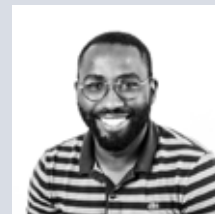
Toutes les opérations d'investissement immobilier réalisées par une entreprise et permettant le développement de son activité sur le territoire de la Communauté de Communes sont éligibles : construction, rénovation, extension, aménagement, acquisition, et en particulier les postes suivants :

- Terrassement - VRD - Parking.
- Bâtiment (construction, rénovation, aménagement...).
- Honoraires et assurances (études préalables, maître d'œuvre, cabinet d'ingénierie).
- Clôture et espaces verts.

Pour rappel, sur la période 2018-2021 :

- 18 entreprises ont été accompagnées sur le Terroir de Caux.
- 724 701 € de subventions ont été accordées.

Part de la Communauté de Communes Terroir de Caux : 144 940 € (20%)  
Part du Conseil Départemental de la Seine-Maritime : 579 761 € (80%)



Pour plus d'informations,  
n'hésitez pas à contacter  
notre chargé de  
développement économique

**Chérif DIALLO**  
**02 35 04 72 01**  
**cdiallo@terroirdecaux.net**

**La Communauté de Communes a repris la compétence "Eau et Assainissement" depuis le 1er janvier 2020.**

**Ce domaine d'intervention suppose des moyens humains et techniques à la hauteur des ambitions qu'elle s'est désormais fixée.**

## Une équipe qualifiée

Le service EAU & ASSAINISSEMENT de la Communauté de Communes est actuellement basé à Tôtes, rue des Brasseurs.



**Amélie BOUTILLIER**  
Directrice Générale  
Adjointe Technique  
Responsable  
du service

**Anne LEROUX**  
Chargée de Mission

**Gylène LOUVET**  
Chargée de Mission







**Sébastien TABOURET**  
Chargé d'affaires

**Alexandra VERLINDE**  
Chargée de Mission  
SPANC

Le Vice-président, élu, responsable de la Commission : **Robert VEGAS**, Maire d'Imbleville.



## Des missions spécifiques ...

-  Suivre et contrôler des contrats en cours (prestation de service, délégation de service public) : étude, travaux, exploitation, contrôle, entretien.
-  Suivre les conduites d'opération : passation et exécution des différents marchés (études, Assistant à Maitrise d'Ouvrage, Maîtrise d'Œuvre, travaux...) avec rédaction de dossiers de consultation, gestion administrative/financière et technique de l'étude à la réception (suivi de chantier : contrôle qualité, délais, planning...).
-  Assurer le suivi des actes réglementaires (DUP, plan d'épandage...).
-  Établir et suivre les demandes de financements (Agence de l'Eau Seine Normandie, Département 76, autres).
-  Informer et répondre aux demandes des usagers du territoire.
-  Participer aux préparations budgétaires, veille technique et réglementaire.





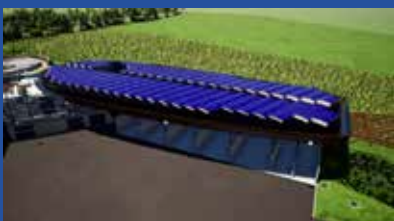
Vue d'ensemble  
sur la station d'épuration de Longueil  
avec valorisation pédagogique du site

## Assainissement : le projet de la Basse Vallée de la Saône Station d'épuration intercommunale SOLEA

Dans le cadre du projet de la restructuration et de l'extension des systèmes d'assainissement du secteur de la Basse Vallée de la Saône, la Communauté de Communes Terroir de Caux a lancé un projet d'envergure qui s'étend sur les communes de Longueil, Saint-Denis-D'Aclon, Ouveille-La-Rivière, Gueures, Ambrumesnil, Thil-Manneville et Brachy. Il comprend la création d'une station d'épuration, la création de réseaux d'assainissement en écoulements gravitaires et de refoulement, la réhabilitation de réseaux d'eaux usées existants et la création de conduites de transfert des effluents.

Le chantier se veut par ailleurs exemplaire dans la mesure où tous les efforts sont faits pour que l'empreinte environnementale soit limitée.

La gestion des consommations énergétiques a notamment été prise en compte avec 370 panneaux photovoltaïques qui vont être posés pour une autoconsommation de l'ordre de 70 à 80 %.



### *Le saviez-vous ?*

Le montant de cette opération s'élève à environ 22.8M€, en partie financée par le fond européen FEDER et dans le cadre du projet PACCo (Promouvoir l'Adaptation aux Changements Côtiers), par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Département de la Seine-Maritime.



## Schéma Directeur Assainissement sur le territoire.

Les récents regroupements des différentes collectivités en une même entité (prise de compétence par la Communauté de Communes en Janvier 2020) et les nouvelles étapes à venir, conduisent Terroir de Caux à vouloir remettre à plat l'ensemble de son territoire.

C'est pourquoi, l'intercommunalité s'est engagée dans une étude de schéma directeur communautaire d'assainissement qui comprend un diagnostic des infrastructures existantes pour les communes concernées n'ayant pas encore fait l'objet d'une analyse.

Cette étude est vouée à définir **un programme pluriannuel** et hiérarchisé d'actions afin d'améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement des différents systèmes comprenant les réseaux de collecte et les stations de traitement.

Ce schéma vise ainsi à protéger les milieux aquatiques et à préserver les usages par l'amélioration de l'efficacité du système d'assainissement dans sa globalité, **en réduisant les rejets de pollution dans le milieu naturel** et en cherchant à garantir son efficacité dans la durée.

Il est important de noter que cette étude vise également à optimiser les coûts d'exploitation.



Station d'épuration de la vallée de la Scie



Station d'épuration de Luneray



Station d'épuration d'Ouville-la-Rivière



Station d'épuration de Longueil



## Une station d'épuration, c'est quoi au juste ?

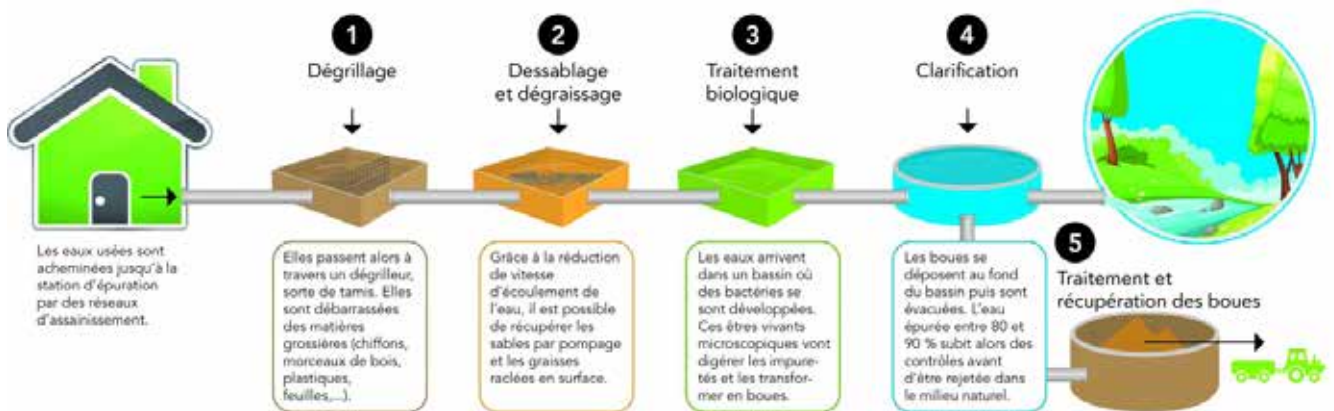
Avant le rejet dans les cours d'eau, les eaux usées ont besoin d'assainissement pour empêcher une pollution du milieu récepteur et éviter des conséquences fâcheuses pour l'écosystème environnant.

Ce traitement des eaux usées est réalisé dans une station d'épuration au terme de plusieurs étapes bien définies.

Les eaux usées ménagères, industrielles et agricoles sont acheminées jusqu'à la station d'épuration, qui se situe le plus souvent à l'extrémité d'un réseau de collecte.

L'eau est alors en partie traitée avant d'être rejetée dans le milieu naturel.

### 5 ÉTAPES POUR ÉPURER LES EAUX USÉES



### Le saviez-vous ?

Les stations de traitement des eaux polluées (STEP) actuelles doivent évoluer pour mieux préserver le milieu et son environnement, utiliser plus efficacement les ressources (eau et énergie), valoriser les déchets (boues et nutriments) et être mieux intégrées sur le territoire.

L'autosuffisance énergétique est aussi un angle important pour l'avenir des STEP. Il s'agit d'optimiser les procédés existants de manière à tendre vers des stations « intelligentes », qui permettront une meilleure gestion de l'aération, une meilleure information de la collectivité en temps réel et un meilleur contrôle en ligne pour plus de fiabilité et de performance.

La STEP ne doit plus être cachée, mais devenir un lieu d'éducation pour les habitants, intégré à la vie sociale et se libérer de son image nuisible.

La STEP de Longueil se veut de cette génération là : innovante et transparente vis à vis des riverains.



## Des déchets à ne surtout pas mettre dans les toilettes !

Une quantité impressionnante de déchets en tout genre est ramassée quotidiennement par les services d'assainissement.

Un geste a priori anodin comme jeter des cotons-tiges, des médicaments ou des lentilles de contact dans les toilettes n'est malheureusement pas sans conséquences :

**Collecteurs bouchés, obstruction des grilles de filtrage dans les stations d'épuration.**

**Débordement, résidus complexes ne pouvant être traités...**

**Pollution du milieu naturel tels que les océans, les champs, les cours d'eau ...**

**Dérèglement de l'écosystème.**

**Coût d'entretien et de réparation importants, financés par la collectivité.**



**Il est formellement interdit de jeter dans le système de collecte des eaux usées :**

Toutes les lingettes \*

Les cotons-tiges

Les tampons et protections périodiques

Les couches-culottes

Les rouleaux de papier toilette

Les médicaments

Les préservatifs

La peinture

Les huiles et les graisses alimentaires

La litière pour chat ...

\* même si indication contraire sur l'emballage.

Les canalisations et les stations d'épuration ne sont pas conçues pour traiter tous les détrit.

La cuvette des WC a vocation à recevoir uniquement l'urine, les selles et le papier toilette !!!

Il convient donc de respecter scrupuleusement les consignes de tri et de jeter les autres déchets dans des poubelles adaptées.

## ADDUCTION D'EAU POTABLE



Au même titre que le schéma directeur assainissement, la Communauté de Communes Terroir de Caux a pris la compétence en eau potable depuis le 1er Janvier 2020 sur l'ensemble du territoire.

La C.C.T.C a souhaité réaliser un schéma directeur, à caractère technique et financier, avec pour principal objectif l'analyse du fonctionnement actuel des réseaux de production et de distribution en vue de leur amélioration.

**À titre d'exemple et pour l'exercice 2021, Terroir de Caux a produit 2 625 000 millions de m<sup>3</sup> d'eau et en a vendu 2 002 000 m<sup>3</sup>.**

Cette étude intégrera également un diagnostic CVM (Chlorure de Vinyle Monomère), une analyse des modes de défaillance ainsi que de la réalisation d'un PGSSE (Plan de Gestion de la Sécurité des Eaux).

Voici une liste non exhaustive des objectifs recherchés :

Diagnostiquer les installations existantes et réaliser la synthèse du fonctionnement actuel en identifiant les forces et les faiblesses.

Réaliser les diagnostics des forages.

Valider le potentiel de production en eau potable sur l'ensemble du secteur associé à l'aspect qualitatif.

Évaluer les besoins du territoire pour les 20 prochaines années avec prise en compte du réchauffement climatique et établir un bilan besoin des ressources.

Étudier la sectorisation existante et proposer de nouveaux points de comptage si besoin afin d'améliorer la réactivité du service et de prioriser les actions de recherche de fuite sur le réseau.

Comprendre le fonctionnement des réseaux de distribution afin d'identifier les débits de fuite par secteur à partir des débits minimums nocturnes.

Réaliser une recherche de fuite sur certains secteurs

Établir la cartographie du réseau sous SIG (Système d'Information Géographique).

Accomplir une modélisation hydraulique.

Étudier la sécurisation interne du territoire si possible ou externe avec recherche d'apport d'eau complémentaire auprès des collectivités voisines.



### Eau en bouteille vs eau du robinet :

L'eau du robinet est-elle de bonne qualité ?

C'est un paradoxe, mais elle suscite une grande méfiance bien qu'elle soit très contrôlée. Sauf cas particulier peu fréquent, elle est conforme aux exigences sanitaires définies par la Directive 2020/2184 du Parlement européen et du Conseil du 16/12/20. Le contrôle porte sur 70 critères différents qui font l'objet d'une surveillance de qualité.

Chaque année, plus de **9 milliards de litres d'eau en bouteille** sont consommés en France. **Les bouteilles d'eau coûtent en moyenne 100 fois plus cher que l'eau du robinet.** De l'usine de production à votre table, la bouteille aura parcouru en moyenne 300 kms et aura généré 360 fois plus de gaz à effet de serre que l'eau du robinet.

En France, 49% des bouteilles sont recyclées, mais en Europe, seulement une sur cinq l'est sachant qu'une bouteille met plus de 1 000 ans à se biodégrader.

Une bouteille d'un litre nécessite 100 ml de pétrole, soit 10% de sa contenance. Le transport, l'emballage et la rémunération de la marque représentent plus de 80% du coût total d'une bouteille d'eau (**eau du robinet 0.3 centimes/litres contre 30 centimes pour la bouteille d'eau**).

Enfin, selon une étude publiée le 21 Juillet 2022, l'association « Agir pour l'Environnement » a fait analyser 9 bouteilles de marques différentes, par un laboratoire spécialisé et a constaté que parmi ces 9 bouteilles, 7 contiennent des micro-plastiques.



## LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Après avoir élaboré le diagnostic agricole et alimentaire du territoire puis mené des ateliers de construction, le Projet Alimentaire Territorial avance pas à pas !

5 champs d'actions ont été définis



**Communiquer** et favoriser l'interconnaissance offre / demande des produits locaux et de qualité. Guide des producteurs. Mise en relation entre les acteurs de l'alimentation



**Sensibiliser** à une alimentation responsable et au gaspillage alimentaire auprès de tous les publics. Animations au bien-manger, cours de cuisine, idées de menus.

## PLAN D' ACTIONS DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL



**Accompagner** la transition alimentaire vers un modèle plus durable Réserves foncières, maintien de l'activité agricole, protection des ressources.



**Agir pour une restauration collective locale** Du local dans les cantines, et de l'accompagnement des cuisiniers



**Développer** une filière alimentaire locale, diversifiée, courte et accessible auprès de tous les publics Points de vente collectifs, soutien aux commerces de proximité.

Les actions prioritaires commencent à être lancées pour engager le territoire dans une alimentation locale, de qualité et pour tous. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés !

Pour poursuivre la mobilisation, habitants, producteurs et associations se réunissent **3 fois par an** dans le cadre du réseau du PAT de Terroir de Caux.

Ces moments sont des temps d'échanges sur l'avancée des actions et permettent de récolter les besoins et avis de chaque participant !



Visite de la ferme de l'EARL Dujardin à Beauval-en-Caux





Si vous avez des questions ou souhaitez participer, contactez : Léa Belloncle, Chargée de mission Développement Durable au 02.35.04.89.43 ou par mail : [lbelloncle@terroirdecaux.net](mailto:lbelloncle@terroirdecaux.net)

*En cette période de rentrée, prenons de bonnes résolutions et faisons aussi l'effort de cuisiner des fruits et légumes de saison !*

### Calendrier des fruits et légumes de saison

**AUTOMNE**  
sept-oct-nov

**HIVER**  
dec-janv-fev



## PETITES VILLES DE DEMAIN

### Améliorer la qualité de vie et l'attractivité des centres-bourgs



Terroir de Caux bénéficie du programme national « **Petites Villes de Demain** » en faveur de la revitalisation des centres-bourgs pour ses quatre communes les plus structurantes : Bacqueville-en-Caux, Luneray, Tôtes et Val-de-Scie.

#### **Petites villes de Demain, c'est quoi ?**

Lancé en octobre 2020, ce programme permet aux communes centres, de moins de 20 000 habitants, et désignées par les Préfets, de bénéficier d'un soutien spécifique de l'État et de ses partenaires pour leurs projets de revitalisation des centres-bourgs.

#### **La revitalisation des centres-bourgs, pourquoi ?**

Les centres-bourgs de ces 4 communes regroupent les emplois, les commerces, les services et les équipements. Ces pôles répondent ainsi aux besoins de la vie courante de leurs habitants et de ceux des communes voisines.

Cependant, ces dernières années, leur fonction de pôles se fragilise. Les services et commerces tendent peu à peu à disparaître, le risque étant que le territoire se renferme progressivement dans une mono-fonction résidentielle.

#### **La revitalisation des centres-bourgs, comment ?**

Il s'agit avant tout de comprendre les origines de cette dévitalisation et de recréer une dynamique positive pour répondre aux aspirations des habitants d'aujourd'hui en agissant sur les logements, les services, les commerces, les équipements, le dynamisme social, le cadre de vie...





# Synthèse de l'avis des habitants

sur Bacqueville-en-Caux, Luneray, Tôtes et Val-de-Scie

## VOTRE PERCEPTION DES COMMUNES



## VOS SUGGESTIONS POUR LES AMÉLIORER



## ATOUS

### Qualité de vie

*Les 4 principaux atouts sont les écoles, l'offre commerciale, l'accessibilité et l'immobilier abordable*

### Offre commerciale de proximité

*Près de 90% des enquêtés fréquentent les commerces des centres-bourgs au moins une fois par semaine*

### Écoles & équipements sportifs

### Diversité des services publics

### Offre de santé

### Desserte et accessibilité

## CADRE DE VIE

## COMMERCES SERVICES

## ÉQUIPEMENTS

## MOBILITÉ

## BESOINS

### Espaces verts & jardins

### Espaces publics plus conviviaux et apaisés

### Diversifier l'offre :

*avec des restaurants, des épiceries de produits locaux ou bio, des magasins de vêtements & chaussures, 1 boucherie à Bacqueville-en-Caux, 1 Presse à Tôtes.*

### Développer les animations et l'événementiel

### Développer les équipements culturels

*(en particulier l'offre de salle de spectacle & médiathèque)*

### Créer des espaces et des animations pour les jeunes

### Conforter l'offre de santé

### Développer des voies piétonnes et cyclables sécurisées, ainsi qu'une offre de transport en commun



*Nous remercions vivement les 477 personnes qui ont pris le temps de répondre à notre questionnaire, permettant ainsi de faire ressortir leurs satisfactions mais surtout leurs besoins pour mieux vivre dans nos communes. Cela nous permet d'affiner nos réflexions d'ores et déjà engagées afin d'élaborer une stratégie de redynamisation au plus près de leurs attentes.*



Delphine Facquet-Jourdain



## Rencontres avec des secrétaires de mairies

**Merci de nous accueillir à Luneray. Quelle est l'organisation de la mairie ?**

Il y a 3 administratifs : 1 personne en charge de la comptabilité, paie et élections, 1 personne en charge de l'état-civil, de l'urbanisme et des scolaires et moi même qui suis Directrice Générale des Services.

**Comment êtes-vous devenue secrétaire de mairie ?**

J'ai débuté ma carrière aux Syndicats Intercommunaux (collège, eau, ordures ménagères). Comme j'avais une maîtrise "administration des collectivités", j'ai passé le concours de rédacteur puis celui d'attaché pour intégrer la fonction publique.

**Depuis combien de temps exercez-vous ?**

Déjà 22 ans ! À ce stade, j'ai connu 3 maires, mais cela s'est toujours bien passé.

Les élus s'appuient beaucoup sur nous ...

**Quels sont pour vous les aspects spécifiques du métier de secrétaire de mairie ? Les qualités nécessaires ?**

C'est un métier qui demande de la polyvalence car il est pluri disciplinaire.

Le secrétaire de mairie est avant tout au service de l'intérêt général. À ce titre, nous avons des contacts réguliers avec les habitants que nous finissons par très bien connaître.

Nous avons aussi une relation privilégiée avec les élus. Il faut cependant avoir une grande disponibilité (horaires des réunions etc..) et prendre conscience que nous n'avons pas toujours la même façon d'aborder les problématiques qui se posent

**Comment imaginez-vous évoluer votre métier à moyen terme ?**

Il y aura probablement peu d'évolution du métier à mon sens, sauf si nous perdons encore des compétences qui seraient reprises par les Communautés de Communes.

**Pensez-vous que cette profession est dévalorisée ?**

La profession est surtout très méconnue . Il

nous est difficile par exemple de trouver des remplaçant(e)s lors d'absence prolongée (même programmée). Il nous faut aussi connaître beaucoup de choses dans des domaines parfois très techniques. Comme nous ne pouvons pas être spécialistes de tout, nous ressentons parfois une certaine solitude .

Terroir de Caux a mis en place quelques réunions avec l'ensemble des secrétaires du territoire : c'est un moment particulièrement apprécié .

Nous avons un besoin évident de communication avec nos collègues .

La mise en place récente des antennes France SERVICE est un plus : cela nous décharge un peu, surtout en terme de temps accordé aux personnes en difficulté.

**Quid des formations ?**

J'en ai beaucoup fait au début de ma carrière (presque 6 mois la 1ère année). Je fais régulièrement des mises à niveau sur certaines compétences comme les Marchés Publics par exemple. Mais dans l'ensemble, le manque de temps ne me permet pas d'en suivre beaucoup.

**Conseilleriez-vous à un jeune diplômé d'opter pour ce métier ?**

Oui, complètement, car c'est un métier enrichissant. Il faut juste être rigoureux. J'aime beaucoup ce que je fais et je me sens vraiment à ma place.

*<< La secrétaire de mairie est au service de l'intérêt général >>*

## En mairie de Saint-Denis-sur-Scie...

*La commune, plus petite que Luneray, nous a semblée représentative de la plupart de celles qui composent Terroir de Caux et la secrétaire de Mairie a la particularité de travailler en parallèle quelques heures à la Communauté de Communes.*

Quels sont pour toi les aspects du métier de secrétaire de mairie ?

Le métier de secrétaire de mairie impose avant tout une forte disponibilité envers la population et les élus. Ce métier oblige par ailleurs une polyvalence accrue pour participer à toutes les tâches nécessaires au bon fonctionnement du Service Public car nous sommes souvent seules pour résoudre des problématiques qui ne sont pas toujours comprises par la population et les élus. Cela demande une capacité d'analyse et de synthèse, de l'organisation, de la rigueur, le sens du contact, de la communication et de la discrétion.

Comment es-tu devenue secrétaire de mairie ?

J'ai débuté ma carrière à la mairie de Saint-Ouen du-Breuil en tant que remplaçante et ce poste m'a donné l'opportunité de rencontrer des élus. Cela m'a permis de postuler en 2002 à la commune de Saint-Denis-Sur-Scie et à la Communauté de Communes des 3 Rivières. Mon poste à l'intercommunalité était (et il l'est toujours) très différent puisque davantage spécialisé et exercé au sein d'une équipe. Il m'a fallu m'adapter de chaque côté aux enjeux et objectifs du rôle que l'on m'avait attribué. Pour cela, j'ai dû suivre des formations au sein du Centre National de la Fonction Publique qui m'ont permis d'évoluer durant l'intégralité de mon parcours.

*<< Il faut que la technologie apporte de la facilité dans les démarches >>*

Comment imagines-tu l'évolution du métier ?

Il m'est difficile de répondre à cette question car j'ai pris la décision de faire valoir mes droits à la retraite. Néanmoins je dirais que la technologie devrait avant tout apporter de la facilité dans les démarches. Nous parlons beaucoup de dématérialisation des services, cependant le déploiement et l'accompagnement ne sont pas toujours bien réalisés. Cela provoque trop souvent des incompréhensions auprès des citoyens.

Penses-tu que cette profession est dévalorisée ?

Je ne pense pas qu'elle le soit, mais il faudrait que le Centre de Gestion de la Fonction Publique informe et organise davantage de sessions de formation à la fonction de secrétaire de mairie. Cela permettrait de donner beaucoup plus de visibilité à

ce métier et aussi de recruter du personnel formé et qualifié pour cette profession. D'autre part, le paramètre de la rémunération de ce métier pourrait être également un levier d'attractivité pour attirer de nouveaux profils.

Conseillerais-tu à un jeune diplômé d'opter pour ce métier ?

Oui, je le conseillerais volontiers car les tâches sont très variées et instructives. De plus, un(e) jeune maîtrisera certainement plus facilement les différents outils informatiques utilisés au quotidien. Je souhaite aujourd'hui, si possible, transmettre mon expérience et mes connaissances de ce métier que j'ai toujours apprécié et choisi.



Fabienne Maze





## À GREUVILLE : c'est un secrétaire qui vous accueille !

Jean François Leclerc partage son temps de travail (40h/semaine) entre deux communes, Sainte-Foy et Greuville.

Il a, lui aussi, accepté de répondre à nos questions et de nous donner son point de vue sur la profession.

### Comment êtes-vous devenu secrétaire de mairie ?

Après le bac, j'ai obtenu un BTS Tourisme mais, après coup, je ne me voyais pas travailler dans ce domaine.

Mon père était à l'époque très impliqué à Longueil puisqu'il était adjoint au maire et je "baignais" régulièrement dans cet univers. Cela a beaucoup développé mon intérêt pour le milieu et facilité mon accès aux fonctions communales.

### Depuis combien de temps exercez-vous ?

J'ai débuté ma carrière en 1996 à Saint-Clair-sur-les Monts et j'ai complété par des remplacements ; il y avait encore des machines à écrire !

Je suis en poste à Greuville depuis 2001 et je m'y plais bien.



Jean-François Leclerc

*<< Le nom de secrétaire n'est pas adapté. Je préférerais collaborateur des élus >>*

### Quels sont pour vous les aspects spécifiques du métier de secrétaire de mairie ? Les qualités nécessaires ?

Il faut surtout savoir être polyvalent car nos domaines d'interventions sont variés et avoir conscience que c'est un métier solitaire. Il faut souvent se débrouiller seul face aux problématiques qui se posent. À titre d'exemple, je suis plutôt littéraire et devant certaines particularités comptables il faut savoir où trouver les informations et pouvoir s'appuyer parfois sur les collègues dans d'autres communes.

Heureusement, il y a une certaine solidarité entre nous.

### Comment imaginez-vous l'évolution de votre métier à moyen terme ?

Je ne peux pas répondre à cette question. Je n'ai pas vraiment de perspective.

Tout va dépendre des décisions à venir de l'État. Ce dernier ne distingue pas assez les petites communes des grandes ; or, certaines dispositions ne sont pas adaptées. Les dotations baissent régulièrement et

beaucoup de municipalités sont encouragées à fusionner : cela peut aussi modifier notre façon de travailler.

L'importance accrue des Communautés de Communes et leurs prises de compétences m'ont un moment inquiété. Pour l'instant cela ne diminue pas notre charge de travail, je dirai même au contraire !

La présence des Services Publics de proximité est sans cesse réduite, ce qui est bien dommageable pour tout le monde. Les nouvelles antennes France Services (dont la mise en place a pu me laisser perplexe au départ) sont tout de même une alternative intéressante et bien utile pour les habitants.



## Pensez-vous que votre profession est dévalorisée ?

Oui. À commencer par le nom qui nous est attribué : "secrétaire" donne déjà une image faussée, vieillotte. Je préférerais "collaborateur des élus" par exemple, plus dynamique et plus investi. Notre métier est trop peu connu, comme bien d'autres dans la Fonction Publique.

## Quid des formations ?

Au début de ma carrière j'ai passé le concours de rédacteur. Aujourd'hui, j'ai peu de temps pour inclure des périodes de formation. L'isolement de la fonction fait qu'il est vite compliqué de s'absenter du bureau.

## Conseilleriez-vous à un jeune diplômé d'opter pour ce métier ?

Non, je ne pense pas. Pour les raisons que j'ai pu évoquer tout à l'heure d'une part et pour le manque de reconnaissance d'autre part.

## Madame le Maire de Greuille : Sabrina Colé

Élue en 2020 1er Magistrat de la commune, Sabrina Colé est aussi secrétaire générale à Saint-Aubin-sur-Scie depuis 2017.

### Comment êtes-vous devenue secrétaire de mairie ?

Après mes études, j'ai d'abord commencé ma carrière par la comptabilité dans un lycée à Paris puis en tant que gestionnaire de lycée à Fécamp. J'ai exercé dans une entreprise privée pendant 10 ans et j'ai ensuite intégré la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre à la Direction Régie Transports. Enfin, j'ai eu l'opportunité de travailler en 2008 à la mairie de Saint-Aubin-sur-Mer, ce qui correspondait tout à fait à ce dont j'avais envie à ce moment là de ma carrière.

### Quelles sont les qualités nécessaires pour ce métier ?

Avant tout, il faut avoir le sens de l'intérêt général mais aussi de la rigueur, de l'autonomie, de la conscience professionnelle, du droit de réserve et de la curiosité (il faut savoir aller chercher les informations). Pour pallier la solitude de la fonction, il existe heureusement un vrai réseau

d'entraide entre les secrétaires et une solidarité exceptionnelle.

### Comment voyez-vous l'évolution du métier ?

Cela se fera bien sûr au travers du transfert des compétences et des fusions de communes. Nous dépendrons aussi des transferts de charges des services de l'État... Concrètement, je trouve qu'aujourd'hui le relationnel manque déjà car beaucoup de démarches se font en ligne.

*<< Il y a une réelle pénurie de secrétaires : il est urgent d'en former beaucoup >>*

### Faites-vous des formations ?

À titre personnel, j'essaie d'en faire au moins une fois par an, car je ne suis pas toute seule. Non seulement il faut être polyvalent, mais souvent les dossiers sont très techniques, notamment pour les marchés publics par exemple.

Là encore, j'ai la particularité d'être formatrice moi-même au CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) depuis 2015. J'aime beaucoup transmettre et je



suis passionnée. Le métier manque certes de reconnaissance et il est peu valorisé mais il est passionnant car polyvalent. Je dispense toutes les formations liées à la fonction de secrétaire de mairie, y compris quelques-unes sur le budget, aussi bien en Seine-Maritime que dans l'Eure.

Il y a une telle pénurie de secrétaires (1/3 d'entre-elles seront parties en retraite d'ici 2030) que ces formations sont indispensables et qu'il devient urgent d'en former beaucoup.

### Vous avez endossé le rôle de Maire depuis deux ans. Quelle est votre vision de la vie communale sous cet angle ?

Tout est une question de gestion interne. Je reconnais qu'il m'a été un peu difficile de trouver ma place. Il me fallait adopter un juste milieu afin de ne pas trop intervenir du fait de ma fonction initiale. Mais je pense avoir établi aujourd'hui un rapport équilibré entre le secrétaire et moi. Chacun a son domaine d'intervention spécifique.

## Le secrétaire de mairie

exerce une fonction essentielle à la vie communale.

Polyvalent, il a une fonction d'appui administratif, technique et juridique auprès du Maire et des élus des communes de moins de 2 000 habitants dans tous les domaines d'intervention. Il est également l'intermédiaire entre les élus et les administrés et est souvent leur premier interlocuteur.



## Des missions précises

### Collaborateur du Maire

Assistance et conseil dans différents domaines (état civil, urbanisme, ressources humaines, finances, marchés publics...),

Préparation et suivi du budget et du compte administratif,

Instruction des dossiers relatifs à la commande publique,

Gestion des équipements municipaux (école, salle des fêtes...) et du cimetière,

Préparation des réunions pour les conseils municipaux (convocations, dossiers...) et rédaction des comptes-rendus.

### Service aux administrés

Accueil et information des usagers,

Préparation et rédaction des actes administratifs et civils,

Mise à jour, révision des listes électorales et préparation des élections,

Recensement de la population, Instruction et suivi de demandes d'urbanisme.

## Gestion des services

Elaboration des paies pour les agents communaux,  
Gestion et suivi des dossiers du personnel (gestion des carrières, visites médicales...).

Activités complémentaires :

Présence aux cérémonies d'état civil, aux réunions en soirée (conseils municipaux, commissions), aux scrutins électoraux...

Gestion de la relation avec les associations et suivi de tous les partenariats...

Assistant de prévention.

## Quelle formation ?



Le Centre de Gestion 76 propose des formations spécifiquement dédiées au métier de secrétaire de mairie en partenariat avec le CNFPT Normandie Rouen (Centre National de la Fonction Publique Territoriale), mais aussi le Pôle Emploi ainsi que la Région Normandie.

En effet, les spécificités liées au métier de secrétaire de mairie ainsi que les nombreux départs en retraite (**41,7% de départs à l'horizon 2025, 60,8% en 2030**) ont nécessité la mise en place d'une formation adaptée.

Renseignements sur :

<https://www.cdg76.fr>

## Conditions d'accès

Concours externe avec conditions de diplôme, concours interne ou concours troisième voie.

Contrats possibles notamment dans les communes de - 1000 habitants (CDD de 3 ans renouvelable dans la limite des 6 ans, ensuite CDI).

Licence professionnelle « Métiers de l'administration et des collectivités territoriales » : ce diplôme a été mis en place par le CDG 76, en partenariat avec l'Université de Rouen. Il vise à former des étudiants déjà titulaires d'un Bac +2 et/ou des professionnels par le biais de la formation continue dans les domaines de la gestion des finances et des marchés publics, de la gestion des ressources humaines et du secrétariat de mairie.

## Compétences / savoirs

Connaissances du statut de la Fonction Publique Territoriale

Connaissances juridiques en droit public, commande publique, finances publiques, urbanisme

Connaissances des procédures réglementaires de passation des marchés publics et contrats

Maîtrise des techniques de communication et de l'information.

## Comment postuler ?



Les offres d'emploi, répertoriées pour tout le territoire français, sont publiées sur des sites dédiés, par exemple :

<https://www.emploi-territorial.fr>  
<https://emploi.lagazettedes-communes.com/>



## ZOOM SUR

# abc mécanique



Cette entreprise est spécialisée dans l'usinage de pièces mécaniques. Ses activités regroupent le tournage, le fraisage et le montage de petits sous-ensembles pour les secteurs de l'aéronautique, de la pétrochimie, de l'agroalimentaire, de la pharmaceutique, de l'optique, de la verrerie, du ferroviaire et du médical...

Créée en 2005 à Meulers par Jean-Marie CHARLOT, abc mécanique s'est, au fil des ans, imposée comme *un acteur incontournable dans son domaine d'activité.*

À la pointe de la technologie, l'entreprise qui n'a eu de cesse de se développer dispose depuis 2012 d'un atelier de fabrication sur la Zone d'Activités Varenne et Scie à Criquetot-sur-Longueville. Cet atelier est devenu une véritable vitrine du savoir-faire de l'équipe.

Elle compte actuellement 9 salariés pour un chiffre d'affaires du dernier exercice de 1,2 Million d'euros, (clientèle essentiellement française).

Certifiée ISO 9001 depuis 2015, la société s'est structurée pour pouvoir répondre aux exigences de ses collaborateurs, clients et fournisseurs.

En février 2022, abc mécanique a levé l'option d'achat du crédit-bail du bâtiment appartenant à la Communauté de Communes qu'elle occupait. Cette acquisition devrait permettre à l'entreprise de réaliser ses projets à venir :



- Agrandir le site d'une surface supplémentaire de 1 000 m<sup>2</sup>
- Investir dans du matériel de production et de nouveaux outils pour pérenniser l'activité
- Offrir un lieu de travail plus agréable et plus pratique pour les collaborateurs
- Créer 2 à 3 emplois à horizon de 2 ans
- Recruter des apprentis, les former puis les embaucher

Toujours en quête de défi, abc mécanique reste à l'écoute de ses partenaires.

**ABC Mécanique,**  
**14 rue de la Prospérité**  
**Zone d'activités Varenne et Scie**  
**76590 Criquetot-sur-Longueville**

**02 35 84 34 91**  
**abc.mecanique@nordnet.fr**  
**<http://www.abc-mecanique.fr/>**



FRANCE SERVICES



## PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Vous souhaitez

### préparer votre retraite ?

Cette réunion est pour vous !



### "CAP RETRAITE"

Réunion d'information  
Entrée libre et gratuite

**VENDREDI 7 OCTOBRE**

**9H30 – 12H00**

**Salle des fêtes de Bacqueville en Caux**

Renseignements

France Services Bacqueville en Caux

58 place du Général de Gaulle

02 27 28 07 64 - franceservices@terroirdecaux.net



France  
services



Pour vos démarches administratives, retrouvez-nous :

#### France Services

##### BACQUEVILLE EN CAUX

58, place du Général de Gaulle  
76730 Bacqueville en Caux

#### Espace Multi Services

##### AUFFAY

4, place de la République  
76720 Val de Scie

☎ 02 27 28 07 64

✉ franceservices@terroirdecaux.net

Sur rendez-vous



## FERMETURE DES TRÉSORERIES

À compter du  
1er septembre 2022

les trésoreries de  
Tôtes, Luneray  
et Longueville sur  
Scie  
fermeront  
leurs portes.

Un accueil de  
proximité effectué  
par un agent de la  
DRFIP se tiendra  
dans les mairies  
pour répondre à vos  
questions :

de 9h à 12h  
et  
de 14h00 à 16h00

**lundi et mercredi**  
à Luneray

**mardi et jeudi**  
à Tôtes

**jeudi**  
à la Maison France  
Services  
de Bacqueville en  
Caux

**vendredi**  
à Longueville sur Scie



## EPR de Penly : bientôt un débat public

### Qu'est-ce que la CNDP ?

La Commission nationale du débat public est l'autorité indépendante chargée de garantir le droit de toute personne vivant en France à l'information et à la participation sur les projets ou les politiques qui ont un impact sur l'environnement. Ce droit est inscrit à l'article 7 de la Charte de l'environnement. Plus d'informations :

<https://www.debatpublic.fr/cndp-une-entite-independante-671>



### Pourquoi débattre ?

La Commission nationale du débat public (CNDP) a décidé en réponse à une saisine conjointe d'EDF et de RTE d'organiser un débat public sur un projet de deux réacteurs nucléaires EPR localisés à Penly (76), dans le cadre d'un programme plus global de six réacteurs qu'EDF propose d'engager.

### Une grande première :

C'est la première fois que la possible relance de la filière nucléaire en France pourra être débattue. L'objectif du débat public qui s'ouvre est de permettre que les décisions, relevant du Parlement puis du Gouvernement, soient prises en tenant compte de la parole citoyenne. Il se déroulera sur 4 mois dès l'automne.

### Comment s'informer et participer ?

Toutes les informations pour en savoir plus sur ce projet et participer aux différents événements du débat en Normandie et au niveau national seront disponibles sur le site du débat : [www.debatpublic.fr/nouveaux-reacteurs-nucleaires-et-projet-penly/](http://www.debatpublic.fr/nouveaux-reacteurs-nucleaires-et-projet-penly/)

### Qui peut participer ?

Selon la Constitution française, « Toute personne a le droit de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement ».

Participer au débat public est un droit garanti à tous et toutes : qui que vous soyez, vous êtes légitime à faire valoir votre point de vue.

### De quoi va-t-on débattre ?

Toutes les questions liées à ce programme :

A-t-on besoin d'un nouveau programme de réacteurs nucléaires ?

Si le nucléaire est relancé, y a-t-il des alternatives à l'EPR2 ?

Un nouveau programme nucléaire : quel coût et qui finance ?

Que s'est-il passé à Flamanville ?

Quels seraient les impacts du projet de Penly sur le territoire ?

Plus spécifiquement, différents enjeux feront l'objet de modalités particulières au niveau local : formation, emploi, infrastructures, environnement, risques, etc.

EPR2, un grand chantier à Penly : quelles conditions de réalisation ? ...



La Centrale de Penly


**TERROIR DE CAUX SE FERA LE RELAIS DE TOUTES LES INFORMATIONS UTILES  
SI VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER OU CONNAÎTRE LA TENEUR DE CES DÉBATS.**



## Le prélèvement mensuel de la redevance

Vous souhaitez bénéficier du prélèvement automatique de la Redevance Ordures Ménagères (REOM) mais il est parfois trop tard pour sa mise place...

Afin de pouvoir établir **UN PAIEMENT EN 10 FOIS** (de février à novembre) pour l'année 2023, ne tardez pas à :

- remplir le mandat de prélèvement SEPA qui se situe en page suivante, 
- retourner le document rempli accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire avant le 15 novembre 2022 (pour une prise en charge au 1er janvier 2023).

Un échéancier vous sera transmis courant janvier 2023.

Rappel : Vous avez la possibilité de retrouver la procédure et de télécharger le mandat de prélèvement SEPA sur le site de la Communauté de communes Terroir de Caux ([www.terroirdecaux.fr](http://www.terroirdecaux.fr)) dans l'onglet environnement LA REOM.

## Comment payer votre redevance ?

**Votre règlement est à effectuer à 30 jours maximum à réception de la facture.**

- **Par chèque** auprès du Centre d'Encaissement des Finances de Rennes, accompagné du talon de paiement (attention ce talon n'est pas un TIP).

- **Par virement** (coordonnées bancaires mentionnées sur la facture).

- **Par internet** sur le site Payfip (identifiant et référence mentionnés sur votre facture)

- **Auprès d'un buraliste** référencé (paiement de proximité), voir ci-contre.



### Nouveau service : le paiement chez les buralistes

#### 1 Vérifiez que votre avis comporte :

- un QR code
- la mention payable auprès d'un buraliste dans les modalités de paiement

#### 2 Rendez-vous chez votre buraliste avec votre facture Scannez et payez en toute sécurité.

Retrouvez la liste des buralistes agréés sur notre site internet : <https://www.terroirdecaux.fr/environnement/la-reom>





# MES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS, JE PROTÈGE MA PLANÈTE, JE LES RAPPORTE EN PHARMACIE !

© CYCLAMED Décembre 2021




COMPRIMÉ,  
GÉLULE, SACHET  
POUDRE OU LIQUIDE



POMMADE,  
CRÈME, GEL



AÉROSOL,  
SPRAY



SIROP,  
SOLUTION BUVALE



SUPPOSITOIRE,  
OVULE



AMPOULE



INHALATEUR



DOSETTE OCULAIRE,  
COLLYRE



Notices et  
emballages en carton  
dans le tri sélectif

En rapportant vos Médicaments Non Utilisés à la pharmacie, vous évitez les accidents domestiques et vous protégez l'environnement. Les médicaments collectés par Cyclamed sont valorisés en énergie et permettent de chauffer et d'éclairer plusieurs milliers de logements par an.





**Réflexe vert : donnez une seconde vie à vos jouets !**

## Le saviez-vous ?

**100 000 tonnes** de jouets  
sont jetées chaque année.

Aujourd'hui seulement 4% sont réemployés...



La MASC (Maison des Associations Sociales et Culturelles) dont le siège social est à Tôtes, vient d'ouvrir à Bacqueville-en-Caux : LA RÉCRÉ DES JOUETS.



### De quoi s'agit-il ?

C'est un chantier d'insertion, dirigé par Damien GALLOIS et Stéphane RENO, dont bénéficient actuellement sept jeunes.

Ils sont là pour donner une seconde vie aux jouets.

La MASC récupère les jouets usagers auprès des écoles et des particuliers. Les personnes qui souhaitent s'en débarrasser peuvent venir les déposer directement à l'atelier de Bacqueville-en-Caux (coordonnées ci-dessous).

### Terroir de Caux aussi...

Les déchetteries du territoire (Gueures, La Chapelle du Bourgay) servent elles aussi de point de collecte.



À leur arrivée à l'atelier, les jouets sont examinés. Toutes les pièces en bon état sont conservées pour être réutilisées sur d'autres jouets. Une fois réparés et nettoyés, les jouets peuvent prétendre à la revente.

### Comment en acheter ?

Un point de vente est ouvert depuis mi-juillet. LA RÉCRÉ DES JOUETS va aussi pratiquer la vente en ligne via sa page Facebook et propose d'ores et déjà le "click and collect" :

[www.facebook.com/recredesjouets](http://www.facebook.com/recredesjouets)

### CONTACTS



MASC de Tôtes  
Route du Havre  
76890 TÔTES  
02 35 34 63 75

LA RÉCRÉ DES JOUETS  
ESAT 1 Zone Industrielle  
Rue de la Fondation Albert Jean  
76730 BACQUEVILLE-EN-CAUX  
07 64 77 16 68  
[recredesjouets@lamasc.fr](mailto:recredesjouets@lamasc.fr)

# LA TRAVERSÉE DES VALLÉES

TRAIL DU TERROIR DE CAUX

**2 0 2 2**

**19  
NOV**

**TRAIL SEMI-NOCTURNE  
11 KM / 28 KM**

**RANDONNÉE SEMI-NOCTURNE  
11 KM**

**COURSE ENFANTS  
LONGUEVILLE-SUR-SCIE**

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES CONDITIONS D'INSCRIPTION ET SUR  
LE REGLEMENT, N'HÉSITÉS PAS À NOUS SUIVRE SUR LES RÉSEAUX  
SOCIAUX ET SUR NOTRE SITE INTERNET : [WWW.TERROIRDECAUX.FR](http://WWW.TERROIRDECAUX.FR)

**Terroir de Caux**  
Les Festivals

# Théâtre d'Automne

30 sept. au 14 oct. 2022

**LUNERAY - TORCY LE GRAND - VAL DE SAÛNE**

Avec le soutien de



**Renseignements :**  
[www.terroirdecaux.fr](http://www.terroirdecaux.fr)

**Réservations :**  
02.35.85.46.69



RETROUVEZ NOTRE PROCHAIN RENDEZ-VOUS CULTUREL

# LE FESTIVAL DE CONTES D'HIVER

LES 9 ET 10 DÉCEMBRE 2022 À LAMMERVILLE  
(CONTES ADULTES ET ENFANTS)



## SEPTEMBRE



**MERCREDI 14 SEPTEMBRE**  
**14H30 & 15H30**  
**RAINFREVILLE**

### Visite de la Balaiterie

Découvrez le savoir-faire des balaitiers et les étapes de fabrication des balais traditionnels en paille de sorgho en compagnie de Marie-Laure et Arnaud dans leur atelier de Rainfreville !

**Gratuit**



**VENDREDI 16 SEPTEMBRE**  
**18H00**  
**TÔTES**

### Balade contée et dîner à la Maupassant à l'Auberge du Cygne

Sortez vos plus beaux costumes et partez pour une balade contée à la Maupassant ! Vous poursuivrez votre soirée autour d'un dîner à l'Auberge du Cygne en musique, et visiterez la chambre où Maupassant a séjourné et écrit sa célèbre nouvelle Boule de Suif !

**40€ par personne**



## OCTOBRE



**DIMANCHE 2 OCTOBRE**  
**14H00**  
**SAINT-MACLOU-DE-FOLLEVILLE**

### Contes et patrimoine au Moulin de l'Arbalète.

Découvrez le site naturel qui entoure le Moulin de l'Arbalète et parcourez-le au rythme des contes de la Compagnie Filémuse, puis profitez d'un goûter terroir.

**Gratuit**

Réservation sur : [www.seinemaritime.fr/ens](http://www.seinemaritime.fr/ens)



**DIMANCHE 9 OCTOBRE**  
**9H30**  
**SAINT-DENIS D'ACLON**



### Journée Saveurs d'antan à la Ferme de la Saône

Découvrez les activités de la ferme de la Saône, participez au ramassage des pommes, puis après un déjeuner convivial et local, à la fabrication du jus de pommes, de pâtes de fruits et de desserts d'antan !

**30€ par personne**

### Le saviez-vous ?

*N'oubliez pas que l'Office de Tourisme Terroir de Caux vous propose des animations toute l'année !*

*Sauf mention contraire,*

*les réservations sont obligatoires auprès de notre bureau d'accueil d'Auffay au **02 35 34 13 26***

*ou sur notre site web*

[www.quibevillesurmer-auffay-tourisme.com/reservation](http://www.quibevillesurmer-auffay-tourisme.com/reservation)



**DIMANCHE 23 OCTOBRE**  
**9H00**  
**AUFFAY**

**Randonnée historique sur les traces de Michel Hollard**

Randonnez dans les pas du héros de la Résistance Michel Hollard ! Au cours de cette boucle de 18 km, et en compagnie d'Agnès Hollard, vous visiterez les vestiges des rampes de lancement de V1 découvertes par Michel Hollard à la ferme de Bonnetôt et au château de Bosmelet.

RDV Gare d'Auffay - **Tarifs à venir.**

Pour les personnes qui ne souhaitent pas participer à la randonnée, vous pouvez vous inscrire uniquement à la journée entière sans randonnée et rejoindre le groupe pour les visites à 11h à la ferme de Bonnetot et à 16h30 au Château de Bosmelet.



**MERCREDI 26 OCTOBRE**  
**16H00**  
**SAINT-VAAST-DU-VAL**

**De la traite des vaches à l'atelier gustatif**

Visitez la ferme du Petit Fumechon, participez à la traite des vaches suivie d'un atelier crêpes que vous dégusterez sur place ou emporterez pour le goûter !

**10€ par personne**



**JEUDI 27 OCTOBRE**  
**14H00**  
**BRACQUETUIT**



**Céramiste d'un jour !**

Découvrez et pratiquez la céramique à l'atelier Nature et Porcelaine.

Vous réaliserez sur les conseils de Florence une décoration de Noël avec les végétaux du jardin .

**20€ par personne**



Torcy-le-Grand : panneau sur les ruines du Château

## Un nouveau panneau pour valoriser le patrimoine !

Suite à l'installation du panneau d'interprétation sur le site des vestiges du château de Longueville-sur-Scie, les ruines du Château de Torcy-le-Grand ont fait à leur tour l'objet d'une nouvelle signalétique réalisée par notre Office de Tourisme.

Après une première phase de recherches aux archives départementales, des visites sur le terrain avec l'aide de la municipalité et de l'association des Amis d'Estouteville, puis des contacts avec les bénévoles de l'association du Château de Blainville, Aurore Pélerin a pu rédiger les textes, illustrés ensuite par Rhoda Allanic à l'aquarelle.

**Vous pourrez découvrir ces nouvelles informations dans le parc du sentier du verger.**



# La famille Coquelicieux boit beaucoup d'eau !

